



## CANDIDATURE - MARCHÉ DE NOËL DE GAP 2026

**Du 4 au 24 décembre 2026**

Places : Jean Marcellin / République / Aux Herbes

Dossier à retourner à

Office de Tourisme - Marché de Noël

1 Place Jean Marcellin- 05000 GAP

**Date limite de retour : 15 Juillet 2026**

**Date de la commission de sélection : entre le 17 et le 30 Août**

**Réponse aux exposants : courant Septembre**

**Tout dossier de candidature incomplet ou ne permettant pas d'analyser l'offre du candidat, sera écarté.**

Chères exposantes, Chers exposants,

Nous avons le plaisir de vous informer que le **Marché de Noël de Gap** se tiendra cette année **du 4 au 24 décembre 2026** sur 3 places avec 40 chalets au total .

-Les espaces dédiés à l'**artisanat** seront situés **place Jean Marcellin et place de la République** avec 1 ou 2 chalets réservés à la restauration.

-La **place aux Herbes** sera exclusivement dédiée à la **restauration** et aux produits alimentaires.

Ce dossier de candidature s'adresse aux exposants souhaitant participer à cette nouvelle édition. Nous vous invitons à en prendre connaissance attentivement avant de nous faire parvenir votre demande de participation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

### ENCART RÉSERVÉ A L'OFFICE DE TOURISME

Date du dépôt de candidature :

Dossier complet :

Dossier incomplet :

Choix de la commission :

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## 1. COORDONNÉES DE L'EXPOSANT

- Nom / Prénom :
- Enseigne / Raison sociale :
- Adresse :
- Code postal / Ville :
- Téléphone fixe :
- Téléphone mobile :
- Email :
- Site Web :
- Facebook : [www.facebook.com/.....]
- Instagram (@) :

## 2. RESPONSABLE PRÉSENT SUR LE MARCHÉ

- Nom / Qualité :
- Adresse (si différente) :
- Téléphone mobile :
- Email :

## 3. DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- N° SIRET :
- Code NAF :
- Joindre :
  - Extrait RNE (-3 mois)
  - Attestation MSA (pour les exploitants agricoles)
  - Carte de commerçant/artisan ambulant (non obligatoire pour les producteurs ou résidents de Gap)
  - Assurance responsabilité civile pro
  - Attestation d'hygiène HACCP (pour les stands alimentaires)
  - Déclaration de manipulation de denrées alimentaires d'origine animale - CERFA 13984\*06 - (pour les stands alimentaires)
  - Licence débit de boisson temporaire (à demander en mairie)
  - Photos des produits (envoi par mail)

- **Nature de l'activité :**
  - Artisan
  - Commerçant
  - Producteur / Agriculteur
  - Fabricant
  - Revendeur
  - Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

#### 4. INFOS PRATIQUES

##### – Lieux & Horaires

**Marché de Noël : du 4 au 24 décembre**

- **Place Jean Marcellin et Place de la République :** 11h à 19h tous les jours.
- **Place aux Herbes (Espace restauration /alimentaire) :** 11h à 20h tous les jours.

**Exception : ouverture à 14h les lundis 7 et 14 décembre.**

Tolérance d'ouverture jusqu'à 21h (sous réserve de modification suite à un arrêté préfectoral).

**Pensez à bien mentionner ces horaires lors de votre demande de débit de boisson temporaire.**

Le non-respect des horaires sera sanctionné.

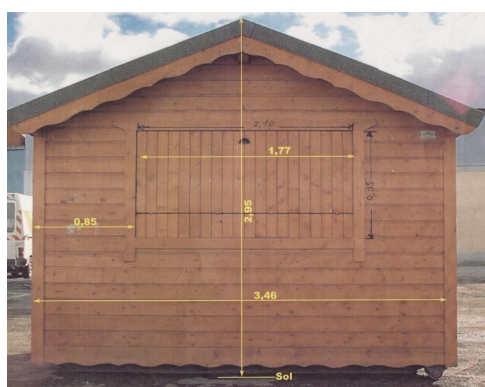
Rangement et état des lieux le 24 décembre entre 17h et 19h.

##### – Descriptif des Chalets

- **Place Jean Marcellin :** 6m<sup>2</sup> 310 x 195 cm (250cm jusqu'au faîtage), dos chalet L310 x 198, porte L70 x H 195, au sol L 310 cm x 195 cm.
- **Place aux Herbes et place de la République** 7m<sup>2</sup> 345 x 225 cm (250cm jusqu'au faîtage), dos chalet L 345 cm x H 210 cm, au sol P 225 cm x L 345 cm.

**Chauffage : Les appareils électriques sont interdits (manque de puissance). Merci de privilégier le gaz ou le pétrole et d'avoir un extincteur.**

##### Chalet de 6m2



## Chalet de 7m2



### CHALET REPLIABLE EN BOIS

Chalet en bois haute qualité pour marchés ou foires.

- 1 +

Ajouter au devis

Description

#### DESCRIPTION

Télécharger la fiche technique

Le Chalet repliable en bois. Utilisé pour les marchés de Noël, foires ou salons, le chalet repliable est la référence du marché.

- **Descriptif Technique :**
  - Ossature métallique galvanisée habillée par des lattes en bois.
  - Toit bardeau avec ossature bois.
  - Le kit comprend : 1 auvent, 1 porte d'entrée avec serrure, système d'éclairage, ouverture frontale basculante.
- **Dimensions :**
  - Dimensions du stand ouvert : Longueur 3,5 m x largeur 2,3 m.
  - Dimensions du stand toit PVC replié : Longueur 3,5 m x largeur 2,3 m x hauteur 0,40 m.
- **Poids du chalet avec toit en bardeau :** 800 kg.

## 6. EMPLACEMENT/TARIFS

Lieu	Type de produits	Surface	Tarifs
<b>Place Jean Marcellin</b>	Artisanat / producteurs / commerçants (+ 2 chalets restauration)	6m <sup>2</sup>	52€/jour
<b>Place de la République</b>	Artisanat / producteurs / commerçants (+ 2 chalets restauration)	7m <sup>2</sup>	52€/jour
<b>Espace restauration*</b>			
<b>12 chalets</b>			
<b>Place aux Herbes</b>	Restauration*	7m <sup>2</sup>	<b>59€/jour</b>
	Alimentaire**	7m <sup>2</sup>	52€/jour

\***Restauration** : vente de produits cuisinés ou réchauffés sur place pour consommation immédiate.

\*\***Alimentaire** : vente de tout produit alimentaire ne nécessitant pas de besoins de cuisson ou réchauffage sur place.

**Tarifs artisans/producteurs/commerçants/alimentaire : 52€/j (6 ou 7m2)**

**Tarifs restauration : 59€/j (7m2 ou 6m2 place Jean Marcellin)**

Tarifs : tarif journée x 21 jours (1092€ ou 1239€ pour les chalets restauration)

Le tarif inclut le gardiennage de nuit de 22h à 6h du matin et une puissance électrique de 2kw pour les artisans/revendeurs et 3kw pour la restauration.

## Souhaits emplacements

### Pour les exposants restauration

- Je souhaite un chalet sur l'espace restauration (Place aux Herbes)
- Je souhaite un chalet sur la Place Jean Marcellin (2 chalets)
- Je souhaite un chalet sur la Place de la République (2 chalets)

### Pour les artisans/commerçants/producteurs

1er choix :  Jean Marcellin  République

2e choix :  Jean Marcellin  République

### **Attention nouvelle réglementation pour le paiement**

Lors de **votre sélection par la Commission** et pour valider votre candidature, un versement de **25 % à titre d'arrhes** sera requis. Ce montant sera déduit du solde à régler à votre arrivée. Conformément à la loi 1804-03-06, en cas d'annulation de votre part, les arrhes resteront acquises par l'Office de Tourisme.

## 7. CHOIX DE FORMULE (à cocher)

### Option

### Description

Chalet permanent

21 jours complets

Chalet permanent partagé à 2 exposants

1 chalet partagé par 2 exposants

Différentes formules possibles, les exposants doivent s'entendre entre eux et le signaler dans leur dossier de candidature.

Chaque exposant doit remplir un dossier et joindre les pièces justificatives.

Chalet éphémère

(1 exposant par période)\*

Vous occupez le chalet pendant une des 3 périodes suivantes : merci de préciser vos dates de préférence par ordre de choix.

### Choix des périodes :

4 au 10 déc - 364€ (restauration 413€)

11 au 17 déc - 364€ (restauration 413€)

18 au 24 déc - 364€ (restauration 413€)

\*Parmi les chalets éphémères 3 seront situés Place de la République et 1 Place aux Herbes (en fonction des candidatures).

Acceptez-vous d'être sur liste d'attente ?  Oui  Non

## 8. ÉLECTRICITÉ

**Puissance disponible : 2 kW (3 kW pour la restauration).** Merci de privilégier les équipements au gaz et de prévoir un extincteur.

### Appareils utilisés et puissances (W)

-

-

-

## 9- MATERIEL

### Matériel fourni

- Les chalets sont mis à disposition « nus », ils sont équipés d'une **alimentation électrique intérieure** et d'une **guirlande lumineuse** sur le faîtage (extérieur).
- **Aucun éclairage intérieur ni rallonge** n'est fourni.
- L'installation d'étagères ou de tout autre support, à l'intérieur comme à l'extérieur du chalet, est autorisée dans la mesure où le chalet est restitué dans son état initial, sans dégradation ni perforation importantes.

### Aménagements & services

- **Des mange debout seront mises** à disposition gratuitement par l'organisateur devant les chalets, place aux Herbes (à rentrer le soir et sortir le matin par les exposants).
- **Un brasero sera installé sur la place aux Herbes**

**Merci de préciser impérativement, dès votre inscription, tout besoin d'espace complémentaire lié à l'installation d'un équipement spécifique ou volumineux** (grilloir, brasero, photobooth ou autre).

Ces équipements doivent être conformes aux normes de sécurité en vigueur et ne présenter aucun risque pour le public (stabilité, protection contre les brûlures, dispositifs de sécurité adaptés, respect des distances réglementaires).

Toute installation est soumise à validation préalable de l'organisateur, au regard des plans d'implantation, des contraintes techniques, des règles de sécurité et des flux de circulation.

En l'absence de déclaration ou d'accord préalable, l'organisateur se réserve le droit de refuser l'installation sur site, sans possibilité de recours.

**10. FICHE PRODUITS** - merci d'indiquer les données suivantes dans l'encadré ci-dessous **Produit / artisanat-revente / prix / label / provenance (France/étranger)** Merci de préciser si vous avez besoin d'un espace supplémentaire afin d'installer un équipement volumineux (**grilloir, brasero, photobooth ou autre**). Cela nous permettra d'adapter votre emplacement en conséquence. Votre demande sera examinée au regard des plans et des contraintes techniques disponibles.

## 11. ANIMATIONS

- Proposez-vous une démonstration ou une animation sur votre stand ?
  - Oui (détaillez ci-dessous)
- Non

**Bonus : Les animations valorisent votre candidature !**

## 12. STATIONNEMENT

Une place gratuite au **Parking de Bonne** (2 place Ladoucette) est fournie (hauteur < 2m recommandée). Fermeture à 21h. Fermé le dimanche et les jours fériés. **(Attention ! il faut avoir la carte pour entrer)**. Entrées Cours Ladoucette et Rue des Jardins.

Pour les exposants **de la Place de la République** ayant un véhicule ne dépassant pas 1.90m, une place sera octroyée à proximité **Parking de la Providence**, Rue Ernest Cézanne.

Vos informations sont nécessaires pour obtenir une carte de stationnement.

**Modèle du véhicule :**

**Immatriculation :**

### 13. CHECKLIST DES PIÈCES À FOURNIR

#### Pièces à joindre

Formulaire complété et signé

Attestation MSA (pour les exploitants agricoles)

Extrait RNE (-3 mois)

Carte de commerçant/artisan ambulant

(non obligatoire pour les producteurs ou résidents de Gap)

Assurance RC (en cours de validité)

Attestation d'hygiène HACCP (pour les stand restauration)

Déclaration de manipulation de denrées alimentaires d'origine - CERFA 13984\*06 - (pour les stand restauration)

Licence débit de boisson temporaire (à demander en mairie)

Photos (par mail) ou échantillons

### **Retour du dossier**

**Date limite : 15 Juillet 2026**

**À adresser à :**

**Office de Tourisme - Marché de Noël**

1, place Jean Marcellin

05000 Gap

#### **Engagement de l'exposant**

Je soussigné(e),

**Nom / Prénom :**

**Nom de l'enseigne (le cas échéant) :**

Certifie avoir pris connaissance du règlement et des modalités de participation au Marché de Noël de Gap 2026 et les accepter sans réserve.

**Fait à :**

**Le :**

**Signature :** (précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)